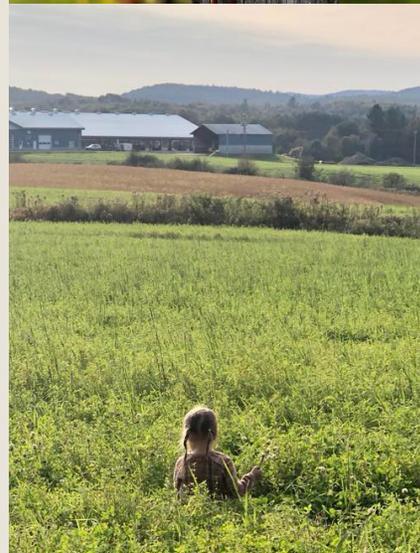


Plan de développement de la zone agricole révisé

MRC de
Mékinac

2025-2030

Document synthèse



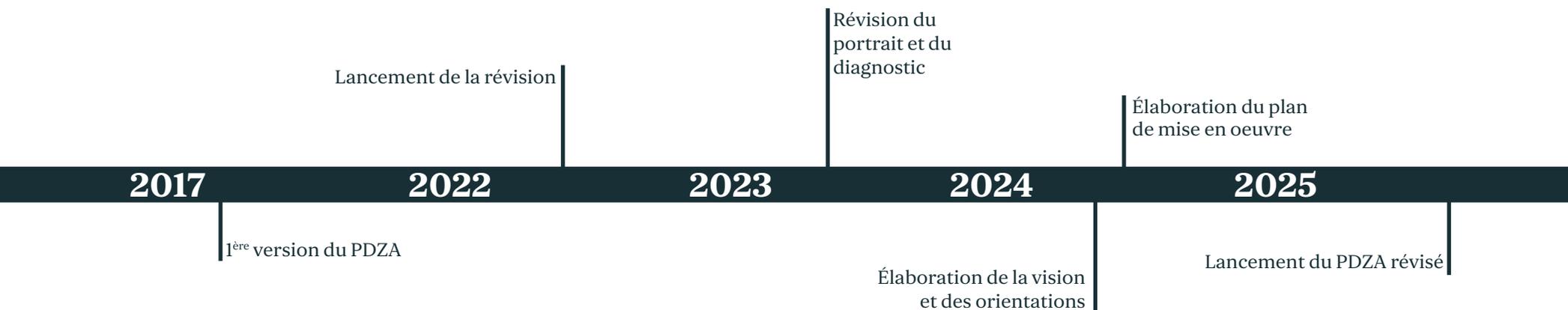
Le contexte de révision

Qu'est-ce qu'un PDZA ?

Le plan de développement de la zone agricole (PDZA) est un outil de planification valorisant la zone agricole d'une MRC par la promotion d'un développement durable adapté aux spécificités du territoire, déterminées au préalable par un portrait et un diagnostic du territoire. Élaboré en concertation avec les acteurs locaux, le plan permet de déterminer des actions concrètes visant à soutenir la vitalité de l'agriculture par l'accroissement et la diversification de ses activités, sa pérennité ainsi que la qualité de vie de ses acteurs et de la collectivité.

Contexte de révision

La révision du PDZA de la MRC de Mékinac intervient dans un contexte marqué par des bouleversements, tant à l'échelle locale que globale. La pandémie de COVID-19, par exemple, a mis en lumière la fragilité des chaînes d'approvisionnement et a souligné la nécessité d'une plus grande autonomie alimentaire à l'échelle régionale. Conscientes des transformations observées et des enjeux agricoles contemporains, les parties prenantes de la MRC ont estimé que la révision du PDZA s'avérait pertinente.



Le territoire et les activités agricoles en un coup d'oeil

Zone agricole

Superficie

- Totale : 47 406 ha
- Friches agricoles : 231,40 ha

Sols présentant des limitations

- Pierreux 30 %
- Surabondance d'eau 17 %

Valeur foncière

- 241 millions de dollars
- Équivalent à 6 % de la richesse foncière de la MRC

Unités thermiques maïs

- Cumul moyen variant entre 2250 et 2500 UTM

Exploitations agricoles

Superficie moyenne des entreprises

- 140 ha

Productions agricoles



- 81 en production végétale
- 69 en production animale
- 3 autre source de revenus

Main-d'oeuvre agricole

- 315 travailleurs agricoles¹
- 1 emploi sur 5 directement lié à l'agriculture dans Mékinac



Transformation et commercialisation

Entreprises faisant de la transformation

- 17 exploitants

Marché public de Saint-Tite

- 30 entreprises ont participé en exposant leurs produits

Producteurs forestiers

- 335 privés



Superficie des forêts publiques et privées

- 5 178 km²
- Équivalent à 93 % du territoire de la MRC

Acériculture

- 2 700 ha exploité
- 350 000 entailles d'érables

Forêt



Agroenvironnement

Aménagement agroenvironnemental

- 6 132 m de 2018 à 2023 grâce à Prime-Vert

Bandes riveraines et haies brise-vent

- 48 km caractérisés

Agriculture biologique

- 20 entreprises certifiées biologiques
- 1 570 ha de superficie biologique exploitée

¹ Cette donnée inclut le domaine de l'agriculture et des ressources naturelles.

La vision

Au cours des dix prochaines années, la MRC de Mékinac contribuera à créer un environnement où les producteurs agricoles s'épanouissent pleinement, où les exploitations prospèrent durablement, et où le territoire agricole est préservé et valorisé. En collaboration étroite avec les parties prenantes locales et régionales, la MRC aspire à dynamiser le secteur agricole en offrant son soutien aux entreprises. De plus, elle s'emploie activement à promouvoir l'adoption de pratiques agroenvironnementales novatrices, favorisant ainsi une adaptation efficace aux changements climatiques et une protection accrue de l'environnement.



Les quatre grandes thématiques

Le PDZA s'articule autour de quatre thématiques qui regroupent des enjeux communs. Elles sont les orientations qui structurent le plan de mise en œuvre.

1

Le soutien aux producteurs ainsi qu'à la relève agricole

2

Le développement, la pérennité et la prospérité des différentes filières agricoles

3

L'adaptation aux changements climatiques et la protection de l'environnement

4

La protection et la mise en valeur du territoire et des activités agricoles et agroforestières

1

Le soutien aux producteurs ainsi qu'à la relève agricole

Faits saillants



Le mode d'établissement le plus courant pour la relève est le transfert familial d'entreprise



Près de la moitié des entreprises ayant un propriétaire âgé de 55 ans et plus n'ont pas identifié de relève



1 exploitant sur 2 travaille plus de 40h / semaine



La moyenne d'âge est en hausse, et plus de la moitié des exploitations enregistrées au MAPAQ en 2023 ont un producteur âgé de plus de 55 ans

Enjeux

L'établissement d'entreprises par la relève

1. Les difficultés d'accès à la terre
2. Les défis de démarrage d'entreprise

Objectifs

- Favoriser la relève agricole
- Appuyer les entreprises agricoles du territoire dans le maintien et la pérennité de leurs activités
- Appuyer le transfert d'entreprises agricoles
- Faciliter l'accès aux programmes d'aide, aux services d'accompagnement et aux formations spécialisées

1

Actions du plan de mise en oeuvre

Lancer un appel à projets pour soutenir le démarrage d'entreprise

La MRC met en place un appel à projets pour soutenir cinq nouvelles entreprises agricoles par an, en favorisant la relève, le transfert d'exploitations et l'accès à des services d'accompagnement et de formation.

1 appel à projets lancé par année



Développer un projet pilote d'accompagnement des entreprises en gestion agricole

Cette action vise le développement d'un projet pilote d'accompagnement personnalisé pour trois entreprises agricoles afin d'améliorer leur gestion, leur rentabilité et leur fonctionnement grâce à des conseils, des formations et un suivi adapté.



Faire connaître les services d'ARTERRE et d'Avenir des entreprises agricoles de la Mauricie

1 événement par année

Cette action vise à promouvoir les services d'accompagnement et de jumelage, à diffuser de l'information sur les médias et à organiser un événement annuel de réseautage pour faciliter le transfert d'exploitations et l'établissement de la relève agricole.



Avenir des entreprises agricoles de la Mauricie aide les producteurs à planifier l'avenir de leur entreprise et soutient les aspirants-agriculteurs sans ferme souhaitant s'établir en agriculture via L'ARTERRE.

L'ARTERRE est un service de jumelage facilitant la reprise de fermes, l'acquisition d'actifs et les partenariats pour assurer la relève et la pérennité agricoles au Québec.



Produire un « guide d'accueil du nouveau producteur »

Cette action prévoit la création et la distribution d'un guide pratique présentant les ressources, les programmes d'aide et les formations disponibles pour soutenir l'intégration des nouveaux producteurs agricoles et le développement de leurs activités.

1

Actions du plan de mise en oeuvre

1 présentation
par année



Faire connaître les programmes de financement de la MRC auprès des entreprises

Cette action vise à promouvoir les programmes de financement auprès des entreprises agricoles de la MRC par des présentations et une infolettre, afin de faciliter l'accès aux ressources financières essentielles à leur développement et leur pérennité.



Évaluer la faisabilité d'un guichet unique d'information et de référencement

Cette action vise à évaluer la faisabilité d'un guichet unique centralisant les informations sur les programmes d'aide et services pour les producteurs agricoles, en concertation avec plusieurs partenaires, afin de définir les besoins et les modalités de mise en oeuvre.



Poursuivre les activités de réseautage et de représentation de la MRC

Cette action vise à renforcer le réseautage et la représentation de la MRC lors d'événements afin de promouvoir les ressources disponibles, favoriser les échanges et assurer une représentation cohérente des besoins agricoles auprès des instances locales et régionales.



Au moins 5
événements par
année

2

Le développement, la pérennité et la prospérité des différentes filières agricoles

Faits saillants

Les activités agricoles sont un moteur économique et un employeur important dans la MRC.

Le nombre d'entreprises de production animale a chuté de 45 entre 2004 et 2023

Le chiffre d'affaires lié à l'agriculture est en hausse même si inférieur à l'inflation rencontrée entre 2017 et 2023.

Une baisse nette de 13 exploitations agricoles a été enregistrée entre 2004 et 2023.

La mise en marché est facilitée par des initiatives à l'échelle de la MRC.

Les productions émergentes comme l'apiculture et les champignons forestiers gagnent en popularité.

La transformation du bois représente un moteur économique et un employeur important.

L'éloignement des abattoirs et des usines de transformation constitue une contrainte pour l'industrie en raison des coûts de transport élevés.

L'éloignement des marchés et des grands axes routiers pose un défi pour les activités de mise en marché et de transformation.

Enjeux

La pérennité des entreprises agricoles

1. Les défis de transfert d'entreprise et d'accès à une main-d'oeuvre qualifiée
2. Les défis de rentabilité, de productivité et de commercialisation des entreprises

Objectifs

- Favoriser le démarrage, la diversification et la consolidation des entreprises
- Augmenter la visibilité des produits locaux lors d'événements récréotouristiques
- Soutenir les initiatives visant à attirer la main-d'oeuvre
- Encourager les stratégies facilitant la mise en marché de produits locaux

2

Actions du plan de mise en oeuvre



Définir une stratégie d'intervention auprès de la filière acéricole

Cette action consiste à élaborer une stratégie pour soutenir le développement de la filière acéricole en évaluant, avec des partenaires comme Lavi-Eau-Champ, le MAPAQ et Agriconseils, les besoins spécifiques pour améliorer la production, la transformation et la commercialisation des produits de l'érable.

1 rencontre par filière

Promouvoir les initiatives de mutualisation du matériel et des infrastructures

Cette action consiste à promouvoir la mutualisation des équipements et infrastructures agricoles entre producteurs, en collaboration avec la CUMA, le Syndicat de l'UPA et la Chambre de commerce, pour optimiser les ressources et réduire les coûts de production, via des rencontres de sensibilisation.



Appuyer le développement de la filière du foin de commerce

Cette action vise à soutenir le développement de la filière du foin de commerce en élaborant un plan stratégique pour améliorer la production, la commercialisation et la compétitivité de cette filière.

1 plan de développement



Promouvoir les ressources spécialisées en formation et en ressources humaines

Cette action consiste à promouvoir les ressources en formation et en gestion des ressources humaines pour le secteur agricole, en collaboration avec AGRICarières et U+, afin de renforcer les compétences des producteurs et d'attirer des travailleurs qualifiés.

2 activités de mise en valeur par année

2

Actions du plan de mise en oeuvre

Renforcer les initiatives visant le développement d'un parcours gourmand et/ou d'une route touristique

Cette action vise à développer un parcours gourmand ou une route touristique valorisant les produits locaux, en collaboration avec Tourisme Mékinac et d'autres partenaires, pour stimuler l'économie locale et promouvoir l'agrotourisme.



Valoriser le potentiel du territoire pour la cueillette de comestibles forestiers

Cette action vise à valoriser la cueillette de comestibles forestiers, comme les champignons et les baies, pour diversifier les revenus agricoles, en sensibilisant producteurs et public à une exploitation durable avec des partenaires comme la Filière des champignons et comestibles des forêts de la Mauricie.

Collaborer à la mise en valeur des produits locaux

Cette action consiste à collaborer avec des acteurs locaux pour promouvoir les produits agricoles du territoire, encourager leur consommation et soutenir l'économie agricole régionale.

2 projets ou activités de mise en valeur par année



Développer une communauté de pratique pour le système alimentaire durable du territoire

Cette action consiste à créer une communauté de pratique sur le système alimentaire durable, en organisant des rencontres annuelles pour favoriser le partage de connaissances et promouvoir des pratiques agricoles durables, en collaboration avec des partenaires locaux.

Rencontre annuelle avec les intervenants



3

L'adaptation aux changements climatiques et la protection de l'environnement

Faits saillants



La démarche régionale Connectivité écologique Mauricie travaille pour développer une stratégie de protection de la biodiversité



Plus de 6 000 m d'aménagements agroenvironnementaux intégrant des arbres, des arbustes et des semences ont été implantés en zone agricole, et ce, grâce au financement du programme Prime-Vert entre 2018 et 2023



La région de la Mauricie s'est dotée d'un plan d'action à la suite de la publication du Plan d'agriculture durable 2020-2030 du MAPAQ

Enjeux

L'adaptation aux changements climatiques

1. Les coûts de mise en œuvre de mesures d'adaptation aux changements climatiques
2. La vulnérabilité devant les aléas climatiques

Objectifs

- Soutenir et promouvoir la mise en place de pratiques agroenvironnementales
- Encourager l'adoption de bonnes pratiques pour limiter les effets des changements climatiques

3

Actions du plan de mise en oeuvre

3 entreprises
accompagnées
par année

Accompagner les propriétaires de friches à faible potentiel pour les cultures conventionnelles dans l'implantation d'arbres

Cette action vise à accompagner les propriétaires de friches agricoles vers des pratiques agroenvironnementales en implantant des arbres, afin de diversifier les activités agricoles et lutter contre les changements climatiques.

20 participants

Offrir une formation d'introduction à l'hydrogéomorphologie et à la dynamique fluviale en milieu agricole

Cette action propose une formation en hydrogéomorphologie et dynamique fluviale pour sensibiliser les agriculteurs à la gestion de l'eau et des cours d'eau, afin d'adopter des pratiques durables face aux enjeux climatiques.



Former les acteurs clés du territoire sur la gestion des cours d'eau

Cette action consiste à former les acteurs clés du territoire à la gestion durable des cours d'eau, en proposant des sessions pratiques et un guide pour les municipalités, afin de promouvoir des pratiques agroenvironnementales et de renforcer la résilience face aux changements climatiques.

1 formation
10 municipalités participantes
1 guide



3

Actions du plan de mise en oeuvre

Réaliser des activités de sensibilisation avec les producteurs agricoles pour adopter des pratiques culturales durables

Cette action consiste à organiser chaque année des événements de sensibilisation pour promouvoir des pratiques agricoles durables, en collaboration avec Agriclimat et la FUPAM, afin de faciliter la transition vers une agriculture résiliente aux changements climatiques.

1 événement ou campagne par année



Développer un projet clé en main afin de soutenir les producteurs pour l'entretien des bandes riveraines

Cette action consiste à développer un projet clé en main pour aider les producteurs agricoles à entretenir leurs bandes riveraines, afin d'améliorer la qualité de l'eau, limiter l'érosion et protéger la biodiversité, tout en renforçant la durabilité et la résilience des exploitations face aux changements climatiques.

20 km de bandes riveraines entretenues



Participer au transfert des connaissances des effets des changements climatiques en agriculture sur le territoire de la MRC

Cette action vise à favoriser le transfert de connaissances sur les effets des changements climatiques sur l'agriculture, en diffusant régulièrement des publications et infolettres en collaboration avec la SAMBBA et Lavi-Eau-Champ pour aider les producteurs à s'adapter.



3 publications par année

4

La protection et la mise en valeur du territoire et des activités agricoles et agroforestières

Faits saillants



Les pratiques agricoles et forestières caractérisent le paysage et contribuent à forger l'identité des municipalités.



La présence de terres laissées en friches influence la structure paysagère des municipalités.



La politique culturelle de la MRC favorise la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture.

Enjeux

L'attractivité et la protection du territoire

1. Le développement de l'agrotourisme et la mise en valeur des produits régionaux
2. La protection du patrimoine agricole, du territoire et des activités agricoles

Objectifs

- Développer une stratégie incitant la protection et la mise en valeur du paysage patrimonial
- Encourager l'instauration de mesures favorisant la multifonctionnalité du territoire agricole
- Encourager la reconnaissance des professions agricoles auprès de la population
- Favoriser une meilleure cohabitation sur le territoire
- Adopter de bonnes pratiques pour la gestion des EEE² sur le territoire

² EEE : Espèces exotiques envahissantes

4

Actions du plan de mise en oeuvre



Encadrer la valorisation du patrimoine agricole (paysage et bâtiments) dans l'aménagement du territoire

Cette action vise à intégrer la protection et la mise en valeur du patrimoine agricole dans la planification territoriale afin de préserver les paysages emblématiques et les bâtiments historiques, tout en favorisant une cohabitation harmonieuse des usages du territoire.

Intégration de normes aux documents de planification

Intégrer des activités en lien avec l'agriculture dans les établissements éducatifs

Cette action vise à sensibiliser les jeunes à l'agriculture en intégrant des activités pédagogiques dans les écoles, afin de leur faire découvrir le secteur, ses métiers et ses enjeux, tout en renforçant les liens avec la communauté agricole.

1 activité par année

Établir un partenariat régional visant la remise en culture des friches agricoles ou des terres dévalorisées

Cette action vise à développer un projet pilote en partenariat avec des acteurs régionaux pour remettre en culture les friches agricoles et valoriser les terres dévalorisées, tout en intégrant les enjeux environnementaux et agricoles.

1 proposition de projet



Installer des affiches routières visant la sensibilisation sur le partage de la route en milieu agricole

Cette action vise à installer des panneaux le long des routes de la MRC pour sensibiliser les usagers à la cohabitation avec les véhicules agricoles et promouvoir la sécurité routière.

15 panneaux dans la MRC

4

Actions du plan de mise en oeuvre

Réaliser un plan d'intervention destiné aux décideurs politiques et visant la préservation de la biodiversité

Cette action vise à élaborer un plan d'intervention pour les décideurs politiques afin de préserver la biodiversité et les milieux sensibles, notamment par la gestion des espèces exotiques envahissantes et la protection des écosystèmes fragiles.



1 projet pilote d'agriculture urbaine

Collaborer au développement d'initiatives en agriculture urbaine dans la MRC

Cette action vise à soutenir le développement de l'agriculture urbaine en accompagnant des projets pilotes favorisant une production locale et durable, afin de créer un modèle reproductible pour la MRC.



1 initiative de sensibilisation par année

Sensibiliser les propriétaires forestiers privés à adopter de meilleures pratiques

Cette action vise à sensibiliser les propriétaires forestiers privés aux pratiques de gestion durable par des activités annuelles, afin de préserver les écosystèmes, la biodiversité et lutter contre les changements climatiques.

Revoir l'encadrement réglementaire concernant l'aménagement forestier

Cette action consiste à revoir et adapter le cadre réglementaire de l'aménagement forestier en analysant les normes sur l'abattage et en proposant des ajustements pour mieux encadrer les pratiques d'aménagement.

Plan de
développement de
la zone agricole révisé

MRC de
Mékinac
2025-2030

Document synthèse